



Syndicat Indépendant des salariés du Tourisme de Seine-et-Marne

A l'attention de Mme Sylvia PINEL,
Ministre de l'Artisanat, du Commerce, et du Tourisme

A l'attention de Mmes et Mrs les Parlementaires,
Député(e)s et Sénateurs(trices), de Seine-et-Marne

A Esbly, le lundi 27 Mai 2013

Objet : Travail du dimanche / secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration

Mesdames, Messieurs,

Tout le monde se félicite que les secteurs économiques du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, en Seine-et-Marne (particulièrement) comme sur l'ensemble du territoire national, contribuent au rayonnement économique et culturel de la France et fassent vivre des milliers de salariés, de façon directe et indirecte. Nous aussi.

Tout le monde regrette, par ailleurs, de voir ces mêmes secteurs connaître des difficultés à recruter et conserver des salariés, à la fois formés, efficaces et motivés. Nous aussi.

Mais, déjà confrontés à des politiques salariales encore insuffisamment motivantes, et à la triple problématique de manque de logements économiquement accessibles, d'un insuffisant réseau départemental de transports en commun et de trop peu de solutions de garde d'enfant (notamment en fin de semaine et en horaires décalés), les salariés du tourisme et de l'hôtellerie-restauration se doivent de travailler le dimanche... sans volontariat ni aucune contrepartie...

Comme nous l'a dit un représentant du patronat du tourisme : « Si la loi impose une contrepartie au travail du dimanche alors il l'appliquera, sinon il n'y aura rien... »

Notre organisation syndicale, constituée en 2012, est particulièrement attachée au principe du dialogue social, et s'efforcera avec ses responsables et représentants de toujours y contribuer aussi efficacement que possible, mais force est de constater que ce sujet du travail du dimanche est du ressort du législateur et/ou du gouvernement...

Or, du fait de certains contentieux juridiques dans le commerce du bricolage, le travail du dimanche est revenu au cœur de l'actualité économique, sociale et syndicale. C'est même désormais un débat de société qui se fait jour.

Pour ce qui est de nos secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, il est bien évident que le travail du dimanche est une nécessité. Mais doit-il se faire sans aucune compensation ? Nous ne le pensons pas. Et nous la revendiquons.

La question, pour nous, est donc simple : que comptez-vous faire à ce sujet ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le SIT 77,
David CHARPENTIER, Secrétaire Général

Syndicat SIT 77 - 5 rue Carnot 77450 ESBLY - Tel : 06.10.05.06.63

Blog : <http://sit77.overblog.com> - Email : Syndicat.SIT77@gmail.com